

## **Compte rendu des échanges lors de la table ronde intempéries le mercredi 25 février 2015 à la DSDEN :**

Le Directeur académique a rappelé l'historique des épisodes qui ont donné lieu à une gestion de crise peu satisfaisante. Il nous a rappelé l'objet de cette réunion : « Lui permettre d'évaluer les besoins et les problématiques et entendre des propositions afin d'envisager des solutions avec les moyens à sa disposition et dans son champ de compétences ».

Rappel du fonctionnement : L'alerte est donnée par Météo France. Les modèles sont statistiques et donnent lieu à un modèle prédictif qui reste rarement calé sur la réalité.

Le préfet va alerter sur la base d'un bulletin météo de fiabilité relative (la météo n'est pas une science exacte et varie d'une zone géographique à l'autre du département).

Parmi les problématiques du préfet, il y a celle des établissements scolaires.

Au moment de la prise de décision, soit les élèves sont à la maison, soit ils sont dans les établissements...

Dans le premier cas, il y aura tout de même à prendre en compte la situation des internats.

Dans tous les cas donc, il faut coordonner les différents acteurs que sont le Conseil Général et la SNCF, et puis les transports annexes et connexes : le Gd Avignon, le secteur de Bagnols, celui de la CRAU, les bus municipaux de Nîmes et le dispositif alésien NTecC, etc.

Avec certains acteurs, une fois la décision préfectorale prise, ça va très vite. C'est le cas du CG.

Avec d'autres opérateurs, c'est plus compliqué, ils ne bougent que lorsqu'ils ont reçu l'arrêté en PDF... Le processus sera enclenché une ou deux heures plus tard ce qui ne simplifie pas les choses.

### **Après de nombreuses interventions des participants dont celle du SE-Unsa M. Wagner rappelle que certaines évolutions sont déjà en cours :**

Réécriture du plan POTES qui datait de 2005. L'idée est qu'il soit disponible pour avril/mai prochains pour être opérationnel à la rentrée prochaine.

Deux groupes de travail ont été réunis : communication et sectorisation.

Sur le premier point, plusieurs réunions ont eu lieu pour identifier tous les acteurs. Le CG dispose d'un automate (SFR) qui sera présenté à la DSDEN pour savoir s'il répond à notre attente. Il semblerait qu'il conjugue trois créneaux de communication (sms, internet, ligne fixe vocale).

Sur le second, le président du CG veut une sectorisation sur le département en 4 ou 5 zones. Se pose le problème de cohérence entre les logiques de zones de recrutements et des bassins versants.

Nous souhaitons en effet privilégier les alertes généralisées pour éviter les problèmes de coordination entre les zones.

Nous allons tenter d'élaborer des fiches « réflexe » numérotées afin que selon la nature de l'alerte météo, les acteurs soient orientés vers telle ou telle fiche réflexe.

Nous allons tenter de privilégier l'anticipation pour que les décisions soient prises très en amont.

Autre intervention d'une Principale de collège : Les parents n'ont pas compris le sens de nos messages. Pas de transport doit signifier établissement fermé.

Directeur académique : On ne peut pas, on peut juste préciser « cours suspendus ». Pour une école, c'est le maire qui décide de fermer. Dans le 2<sup>nd</sup> degré, les établissements doivent pouvoir accueillir n'importe quel citoyen.

Principale de collège : Autre problème, les transporteurs ne sauraient être prévenus avant nous !!!

Directeur académique : Certains transporteurs siègent avec nous en P.C. de crise et vont plus vite que nous pour diffuser les informations. Mais on doit s'améliorer.

Autre Principal de collège : Trop d'information tue l'information. Et les parents n'ont pas toujours la même information que nous selon les sources. Alors que les transports scolaires étaient suspendus, les parents ont vu circuler certains bus et ont donc fait monter leur enfant.

D. Wagner : Ce n'est pas parce qu'un bus Edgar circule, que les parents doivent y « mettre leur enfant ». Lorsque les transports scolaires sont suspendus, tous les transports (publics) ne sont pas forcément suspendus. Dans le nouveau POTES, il y a aura la définition d'un site de dépôt, un lieu sûr dans chaque commune afin que les bus déposent les élèves.

Directeur d'école : L'information aux chefs d'établissement et aux transports via le CG se fait directement et les écoles sont informées en 3<sup>ème</sup> niveau... Ce n'est pas admissible ! Les maires n'ont pas toujours l'information et le cas échéant, ne la transmettent pas toujours car il y a des problèmes de répartition de compétences avec les intercommunalités.

D. Wagner : Tous les maires reçoivent de la préfecture un message téléphonique. Pour le reste nous travaillons à une transmission plus rapide de l'information (automate SFR).

Directeur d'école : Il y a une vraie spécificité des RPI. Notamment sur la question de la cantine qui se trouve quelquefois dans le village voisin.

Directeur académique : Il y a en effet des particularités gardoises comme celle-ci, qui ont attiré mon attention !

D. Wagner : Pour résoudre la problématique des restaurations scolaires en RPI, il semblerait que l'on aille vers la fermeture pure et simple des écoles concernées le jour venu.